

Les pièces à fournir pour un renouvellement :

- Formulaire [Cerfa](#) n° 12156*05 ;
- Une copie des statuts, des comptes approuvés du dernier exercice clos et, le cas échéant, du rapport du commissaire aux comptes ainsi que de son plus récent rapport d'activité approuvé ;
- En cas de changements depuis la précédente demande : une copie des nouveaux statuts ainsi que la liste modifiée des dirigeants ou le nouveau relevé d'identité bancaire de l'association.

Données statistiques (répartition des membres par catégorie ; jeunes, adultes, seniors, ville de résidence, nombre de personnes en situation de handicap)